



CHEYRES - CHÂBLES

info

DÉCEMBRE 2023

LE MOT DU SYNDIC

Cher·e·s habitant·e·s de Cheyres-Châbles,

Dans quelques jours nous serons au terme d'une année bien remplie. « Une année de plus en moins comme diraient certains ». A une telle période on se réjouit de l'arrivée des fêtes et des plaisirs qui l'accompagnent. Pour vos autorités c'est plutôt l'heure de tirer un bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir.

« Pour ce qui est de l'avenir il ne suffit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Cette citation d'Antoine de St-Exupéry résume très bien la volonté du Conseil communal de mettre en œuvre les objectifs qu'il a planifiés et s'est fixés pour améliorer la qualité de vie dans nos villages.

Durant l'automne le Conseil communal a mis sous toit le budget 2024. Si la majeure partie des coûts sont maîtrisés, les charges liées, en constantes augmentations, pèsent sur le budget communal. Le Conseil général a souhaité que l'exécutif établisse un budget équilibré ce qui nous a incité à mi-législature, à effectuer un travail de re-priorisation des dossiers et des investissements.

Notre administration s'efforce de vous servir dans les meilleures conditions possibles, mais nous manquons de ressources pour traiter la partie administrative de la police des constructions, de l'aménagement du territoire, des bâtiments et des infrastructures communales. Malgré une amélioration constante des processus internes, force est de constater que le volume et les tâches de plus en plus complexes dans ces domaines spécifiques nous obligeront à revoir l'effectif.

La mise en place progressive d'un guichet virtuel au niveau cantonal permettra à tout un chacun d'obtenir des documents par voie électronique. D'un autre côté, nous avons constaté que les plages d'ouverture du bureau communal n'étaient plus en adéquation avec les besoins de la population, raison pour laquelle de légères adaptations seront apportées.

Le bulletin communal « Cheyres-Châbles Info » change d'interlocuteurs. Notre ancienne rédactrice, Mme Laetitia Haenggeli de Cheyres, que nous remercions vivement au passage pour son dévouement pendant deux années, a laissé sa place au Châblois M. Ethan Chanez qui s'occupera de cette tâche dès la prochaine édition. Il sera aidé par Madame Claire Moullet pour la relecture et soutenu par Monsieur Daniel Märki pour la rédaction d'articles, tous deux de Cheyres.

Durant l'année écoulée, le bord du lac nous a donné fort à faire. À la suite d'une rencontre qui a eu lieu avec la Compagnie de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) en janvier dernier, nous avons mandaté un bureau spécialisé pour faire une étude de faisabilité pour la création d'un débarcadère au bout de notre digue. Nous avons reçu des signaux positifs de la LNM, de la Communauté régionale de la Broye (COREB), de la Préfecture, de l'Etat de Fribourg ainsi que de l'Association Touristique de la Broye (ATB) pour aller de l'avant avec ce projet. Si tout va pour le mieux, ce projet pourrait voir le jour pour l'horaire de navigation 2025 déjà.

Afin de permettre les travaux de dragage du port dit « Des Pointus », la passerelle en acier a dû être enlevée temporairement. Lors de ces travaux, il a été constaté que les culées en béton avaient bougé, phénomène probablement dû à la présence

de notre ami le castor. Afin de garantir la sécurité des usagers, un bureau spécialisé a reçu le mandat de présenter un projet pour l'installation d'une nouvelle passerelle qui devrait voir le jour, nous l'espérons, pour la prochaine période estivale.

Le dragage des petits ports a malheureusement fait apparaître passablement de gros déchets, ce qui a ralenti les opérations de nettoyage. Nous tenons à remercier les utilisateurs des ports qui ont su faire preuve de patience et de compréhension durant les travaux. Il faut relever l'excellente collaboration entre tous les acteurs qui ont œuvré dans ce projet.

Cette année a été une année exceptionnelle concernant les algues dans notre grand port. Notre faucardeur est intervenu deux semaines durant et a fauché 200 m3 d'algues ; du jamais vu jusqu'à ce jour ! Notre garde-port est intervenu à plusieurs reprises afin de dégager les bateaux pris dans cette végétation. Le Conseil communal a entamé des réflexions pour traiter la prolifération des algues invasives.

De son côté, l'Association de la Grande Cariçaie a lancé des études contre l'érosion sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Notre commune est touchée par le périmètre et ces études ont montré que des ouvrages entre la rive et les massifs de roselières lacustres sont des éléments plus adaptés pour le secteur qui nous concerne. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2024. Le coût, qui avoisine les CHF 900'000.-, est entièrement financé par le Canton de Fribourg.

Pour donner suite aux inondations de l'année 2021, le conseil communal a décidé de mettre en place un plan de lutte contre les crues. Ce projet, lancé directement après les intempéries, arrive maintenant dans sa phase terminale.

L'aménagement du territoire et les bâtiments communaux occupent une part importante des activités du Conseil communal et de l'administration. Si à Châbles nous arrivons à bout touchant avec l'étude sur le bâtiment communal, la rénovation du plafond de la grande salle de Cheyres nous inquiète. La pose envisagée d'une installation photovoltaïque et la mise en conformité d'équipements techniques nous cause quelques soucis. En effet, les impacts sur la statique de la charpente doivent être évalués de près avant qu'un projet puisse être présenté devant le Conseil général.



Au niveau des procédures, notre plan d'aménagement local (PAL) a été transmis au Canton durant le courant de l'été pour validation finale après le traitement de quelques oppositions. Au degré supérieur, la mise en consultation du plan directeur régional (PDR) a fait l'objet de plusieurs remarques de la part du Conseil communal, visant à défendre nos intérêts au niveau régional ; remarques qui ont été reprises pour la plupart dans les documents mis à l'enquête publique.

Lors de l'établissement de la vision communale (plan du développement communal) en début de législature, il est ressorti un fort souhait de la population à revitaliser les centres de nos deux villages. Pour ce faire le Conseil communal, avec l'aide d'un bureau d'urbanisme, a établi un projet de MEP (mandat d'étude parallèle) qui a pour but d'étudier et de présenter une requalification de l'espace public dans un périmètre qui s'étend principalement autour des grandes salles à Cheyres et à Châbles. Les projets sont élaborés sur la base d'objectifs identifiés dans un cahier des charges. Cela doit permettre de répondre au mieux aux différents enjeux et besoins locaux. Lors de sa séance du 25 septembre 2023, le Conseil général a accepté le crédit d'investissement, ce MEP peut maintenant être lancé.

Nos diverses salles communales sont utilisées par les écoles, l'accueil extra-scolaire, les sociétés locales et sont également louées à des tiers. Leur utilisation est proche du maximum, ce qui pousse le Conseil communal à mieux gérer les locations. Ainsi nous élaborons un concept de nettoyage et nous revoyons les

conditions générales et les contrats de location. Le but est que la mise à disposition des salles, des infrastructures techniques, de la vaisselle soit facilitée et l'entretien garanti. Grâce à une collaboration et la compréhension des écoles et des sociétés, le déroulement des manifestations s'effectue sans grande perturbation.

Notez également l'arrivée du nouveau règlement général de police qui est en application depuis le 13 septembre 2023. Un encart dans le présent bulletin vous en dira plus sur le sujet.

Si l'année touche à sa fin, nous constatons que les dossiers déposés sur la table du Conseil communal pour l'année à venir sont bel et bien là. Je remercie d'ores et déjà tout notre personnel ainsi que mes collègues de l'exécutif qui sauront faire face avec professionnalisme aux défis qui nous attendent.

Je m'associe à mes collègues du Conseil communal et Général ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal pour vous souhaiter de passer, cher(e) s habitant(e)s ainsi qu'à vos familles, de très belles fêtes de fin d'années.

Je me réjouis d'ores et déjà de vous donner des nouvelles de votre commune dans le courant du printemps.

Votre syndic
Fabien Monney

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cher(e)s villageois(e)s,

Depuis la dernière parution du Cheyres-Châbles info, le Conseil général a siégé deux fois.

Voici quelques points importants à relever : Dans sa séance du 22 mai 2023, le Conseil général a accepté les comptes 2022 avec un bénéfice de CHF 238'000.00 malgré une augmentation de charges en général.

Un crédit d'engagement de CHF 41'000.00 pour la mise en place d'horodateurs sur le parking des Grèves à Cheyres et la création de zones blanches sur l'ensemble du territoire a été validé. Cela permettra de régler le stationnement de mai à septembre sur les parkings sous la gare. Les habitants de la commune bénéficieront de la gratuité. Pour les autres secteurs, ils ne seront pas soumis à une tarification mais à une limitation du stationnement.

Pour mettre en place ce nouveau concept, le Conseil général a dû donner son approbation pour le règlement communal sur le stationnement et l'hivernage des bateaux ainsi que le règlement général de police de la commune.

Ensuite, lors de la séance du 25 septembre dernier, le Conseil général a validé une demande de crédit additionnel pour finaliser les travaux des deux réservoirs d'eau à Cheyres.

Nous avons également accepté, malgré une non-entrée en matière, la mise en place d'un MEP, mandat d'étude parallèle pour les centres villages de Cheyres et Châbles. Sous la direction d'un bureau d'urbanisme, un collège d'experts composé de conseillers communaux, de conseillers généraux, d'entreprises de la place, vont établir un cahier des charges et inviter 3 ou 4 bureaux d'architectes-urbanistes à élaborer des solutions pour nos infrastructures communales (écoles, accueil extra-scolaire, voirie, bureau communal, etc.). En conclusion, le MEP permettra la mise en place de la vision communale à plus ou moins long terme.



Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes en préparation de la séance du Conseil général du 4 décembre 2023 avec la présentation des budgets 2024.

Depuis le début de mon mandat, j'ai souhaité assister aux séances des diverses commissions. J'ai été surprise par le travail minutieux accompli par les conseillers généraux et communaux. Je tiens à les remercier pour leur engagement.

Durant ces quelques mois, j'ai été conviée à plusieurs assemblées, manifestations et festivités de nos sociétés locales. Je suis allée visiter la crèche des P'tits potes, j'ai apporté mes vœux à des nonagénaires, j'ai participé à l'accueil des nouveaux habitants et citoyens de notre commune. Tous ces moments de partage et de convivialité m'ont fait comprendre que nous vivons dans une belle région attachée à ses traditions. En regardant les événements qui se passent dans des pays pas très éloignés, nous pouvons nous estimer reconnaissants et chanceux de vivre en Suisse.

Ce début d'automne a été marqué, le 22 octobre, par les élections au Conseil des Etats (2 sièges par canton) et les élections au Conseil national (7 sièges pour le canton de Fribourg), des moments intenses pour les candidats qui sont élus pour 4 ans. Ensuite le 12 novembre, le peuple fribourgeois a été convié à donner son avis sur la votation cantonale du 1er paquet du DETTEC portant sur quatre domaines : structures d'accueil extrafamilial, aide et soins à domicile, institutions spécialisées, socio-éducatives et familles d'accueil professionnelles et personnes âgées en EMS. C'est en clair un supplément de charges liées données aux Communes par l'Etat.

Enfin, la population du district de la Broye fribourgeoise a été sollicitée à la votation populaire pour le référendum financier obligatoire portant sur un crédit d'engagement de CHF 74'000'000.00 pour la construction de deux EMS à Estavayer et Domdidier. C'est un sujet délicat mais nécessaire pour le bien de nos aîné(e)s et les générations futures.

Après un été magnifique, l'automne nous a comblé avec des températures hors normes, quelle surprise va nous réserver l'hiver qui est à nos portes.

Cher(e)s villageois(e)s, permettez-moi de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2024 !

Janine Grandgirard
Présidente du Conseil général

CONSEIL COMMUNAL

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUX ET LEURS DICASTÈRES



Monney Fabien
Syndic

Administration générale,
Ordre public, Service du
feu, Corporation forestière



Rapo Philippe
Vice-syndic

Finances, Ports et
Grande-Cariçaie, Outils
de communication,
Cheyres-Châbles Info



Delley Stéphane

Service des parcs et
chemins/voirie, Déchet-
terie, Correction des cours
d'eau, Sites pollués, Cime-
tières, Transports publics,
Agriculture, Vignobles et
Forêts



Cornioley Christian

Routes, Eclairage public,
Approvisionnement en
eau, Epuration des eaux,
Réseaux souterrains



Hayoz Mary-Ann

Crèche, Petite enfance,
Ecoles, Accueil extra-sco-
laire, Formation profes-
sionnelle



Pochon Bernard

Santé, Social, Tourisme,
Manifestations, Sociétés
locales



Rey Stéphane

Bâtiments communaux,
Aménagement du
territoire et Police des
constructions

L'intégralité des Autorités est disponible sur le site de
la commune www.cheyres-chables.ch


Sous l'onglet Accueil > Autorités > Conseil communal

CONSEIL GÉNÉRAL

DERNIÈRES DÉCISIONS :

Quelques décisions importantes prises lors de la dernière séance de CG :

- Octroi d'un crédit additionnel pour le réservoir du Mont à Cheyres
- Octroi d'un crédit d'engagement pour l'étude d'un MEP des centres villages
- Élection de Mme Laure Marti comme membre du bureau du Conseil général
- Élection de M. Valter Chieppa comme membre-suppléant du bureau du Conseil général
- Approbation de la révision partielle du règlement scolaire

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil général est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch 

VOICI LES PROCHAINES DATES À RETENIR :

Lundi 4 décembre 2023 à la grande salle de Cheyres

Lundi 11 mars 2024 à la grande salle de Châbles

Lundi 27 mai 2024 à la grande salle de Cheyres

Lundi 23 septembre 2024 à la grande salle de Châbles

Lundi 2 décembre 2024 à la grande salle de Cheyres

Information à conserver précieusement !

Pour rappel, le tractanda ne fait plus l'objet d'une distribution sous la forme d'un tout-ménage. Il est affiché au pilier public, publié sur le site internet ainsi que dans la Feuille officielle.

Tous les documents liés au Conseil général demeurent disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch 

Sous l'onglet Accueil > Pilier public > Assemblée – Procès-verbaux séances de CG

BRÈVES DE CONSEIL

PERSONNEL COMMUNAL

NOUVELLE COLLABORATRICE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

BIENVENUE À MME JEANNE ANGEHRN !

Pour faire suite à la nomination de Mme Marlyse Dubey au poste de secrétaire communale, un poste s'est libéré au sein de notre administration. Parmi les trente-sept candidats/tes, le Conseil communal a engagé Mme Jeanne Angehrn, d'Estavayer-le-Lac.

Mme Angehrn aura la responsabilité administrative du domaine de la petite enfance qui comprend notamment, la crèche, l'accueil extra-scolaire et le secrétariat des écoles.

Agée de 20 ans, Mme Angehrn a terminé sa formation professionnelle au sein de l'administration communale d'Estavayer et est titulaire d'un CFC d'employée de commerce. Elle a travaillé dans les domaines spécifiques suivants : contrôle de l'habitant, ressources humaines, secrétariat général, service du territoire et service des finances.

Après sa formation, nous l'avons engagée avec un contrat à durée déterminée pour faire face à un départ. Durant cette période Mme Angehrn a été affectée aux tâches du contrôle de l'habitant ainsi qu'à la police des constructions et à l'aménagement du territoire, à notre entière satisfaction.

Ses compétences, la qualité de son travail, la connaissance du domaine public, sa gentillesse, sa vivacité ainsi que son très fort engagement durant la phase transitoire ont été des éléments déterminants. Son contrat de travail est actif depuis le 1er août 2023.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et particulièrement dans l'équipe administrative tout en nous réjouissant de collaborer avec elle.



FERMETURE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

L'administration communale sera fermée du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Merci de votre compréhension.



BRÈVES DE CONSEIL

JE COMPTE, TU COMPTES, ... ILS COMPTENT ET RECOMPTENT !

PETIT ZOOM SUR LE TRAVAIL DU BUREAU ÉLECTORAL ET DES SCRUTATEURS



Le bureau électoral et les scrutateurs en plein travail lors des votations du 18 juin 2023.

De gauche à droite : Mme Véronique Gerbex collaboratrice administrative communale et responsable du registre électoral, Mme Maeva Puertas, scrutatrice ; M. Quentin Hayoz, membre et président du bureau électoral ; Mme Marlyse Dubey, secrétaire communale, suppléante du registre électoral ; M. Guillaume Arnold, membre du bureau électoral ; Mme Lorène Arnold, scrutatrice ; M. Fabien Monney, syndic et membre du bureau électoral pour cette votation (prenant la photo).

La Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et le règlement sur l'exercice des droits politiques (REDP) sont les bases légales applicables pour l'organisation d'un scrutin et les opérations liées à celui-ci. Un guide établi par le canton aide les communes et les préposés à la mise en place du scrutin ainsi que du dispositif électoral.

Le travail de l'équipe n'est pas de tout repos. Avant de pouvoir procéder au dépouillement, bien des opérations administratives et des travaux préparatoires sont nécessaires.

Pour organiser un scrutin, il faut notamment tenir à jour le registre électoral, nommer un bureau électoral ; recevoir, préparer et envoyer le matériel électoral et d'information ; préparer les urnes et procéder à leur scellement pour le vote anticipé selon un protocole établi ; organiser le local de vote, ouvrir le scrutin pour le vote anticipé ; organiser le local de vote pour le jour du scrutin.

Le dimanche matin, il est immédiatement procédé à l'ouverture des urnes et au dépouillement. Le dépouillement consiste au comptage des certificats de capacité civique et des bulletins, à l'établissement du procès-verbal ainsi qu'à la publication des résultats par le biais de la Préfecture. Le bureau électoral n'est libéré de ses obligations qu'une fois les résultats enregistrés et validés par la Préfecture.

Toutes ces opérations et la bonne marche d'un scrutin ne pourraient avoir lieu sans ces personnes que le Conseil communal tient à remercier chaleureusement pour leur engagement !

CARTES CFF

Dès le 1^{er} février 2024, il ne sera plus possible d'obtenir des cartes journalières CFF sous la forme actuelle auprès de notre commune. Dès le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle « Carte journalière dégriffée Commune » sera disponible à notre guichet. Vous trouverez les informations nécessaires sur notre site internet en temps voulu.



BRÈVES DE CONSEIL

NOUVEAU RÈGLEMENT

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE DE LA COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES EST ENTRÉ EN VIGUEUR

La Direction de la sécurité, de la justice et du sport a validé le nouveau règlement de police de notre commune, lui-même adopté par le conseil général le 22 mai 2023.

Ce règlement fixe les prescriptions relatives à l'ordre, la tranquillité, la sécurité, la santé, la salubrité et la moralité publics, de la compétence communale.

Il faut retenir dans celui-ci les nouvelles mesures relatives aux nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique.



Conformément à l'article 18 du règlement, l'usage des tondeuses à gazon, machines à moteurs analogues ainsi que les appareils bruyants est autorisé de la manière suivante sur l'ensemble du territoire communal :

Du lundi au vendredi	de 07h00 à 20h00, sauf entre 12h00 et 13h00
Le samedi	de 08h00 à 18h00, sauf entre 12h00 et 13h00
Le dimanche et les fêtes générales	pas d'autorisation

Avec ces horaires, le Conseil communal a souhaité confirmer les bonnes pratiques et les bons comportements déjà adoptés par la population. Il est persuadé que chacun pourra continuer à vaquer à ses occupations et travaux du quotidien tout en respectant la tranquillité publique.

Le règlement complet est dorénavant disponible sur notre site internet.

BRÈVES DE CONSEIL

DES HORAIRES ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION

Faisant suite à une enquête de fréquentation effectuée dans le courant de l'année 2023, il s'est avéré que les horaires d'ouverture de notre administration ne correspondaient plus aux besoins de la population.

C'est la raison pour laquelle ils seront adaptés et les guichets ouverts au public à partir du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Lundi	08h00	11h30	14h00	17h00
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00	11h30	14h00	17h00
Judi	08h00	11h30	14h00	18h00
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Afin de continuer à vous servir de manière optimale, une plage d'ouverture prolongée jusqu'à 18h00 est prévue le jeudi.

INFORMATION SUR LE GUICHET VIRTUEL « DIGI-FR »

Au guichet conventionnel s'ajoute la mise en place d'un guichet virtuel au niveau cantonal. L'objectif est de dématérialiser les démarches que la population effectue dans les administrations publiques du canton.

Quelle que soit l'administration à laquelle un usager fait appel, il s'attend à une expérience harmonisée et efficace.

Le guichet virtuel et les services de bases forment une plateforme sur laquelle sont mises en service des prestations cantonales et communales.

En résumé, « DIGI-FR » c'est un guichet virtuel et des services de base communs aux prestations administratives communales et cantonales digitalisées.

Notre commune est partie prenante du projet DIGI-FR afin que notre population puisse bénéficier des prestations administratives en ligne.

DIGI-FR sera en phase opérationnelle dès le début janvier 2024 et quatre prestations communales seront ainsi mises en service.

Accès au guichet virtuel
<https://egov.fr.ch/>



COMMUNICATION AUX HABITANTS

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LES SERVICES COMMUNAUX CHANGENT DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE !

Services administratifs	Numéro	Mail
Contrôle des habitants	026 520 74 20	habitants@cheyres-chables.ch
Secrétariat général	026 520 74 21	conseil@cheyres-chables.ch
Finance	026 520 74 22	finance@cheyres-chables.ch
Enfance	026 520 74 23	enfance@cheyres-chables.ch
Constructions	026 520 74 24	constructions@cheyres-chables.ch
Ports	026 520 74 27	ports@cheyres-chables.ch
Cimetière	026 520 74 27	environnement@cheyres-chables.ch
Police	026 520 74 27	police@cheyres-chables.ch

Services techniques	Numéro	Mail
Eau, épuration	026 520 74 25	technique@cheyres-chables.ch
Capitainerie	026 520 74 26	capitainerie@cheyres-chables.ch
Voirie	026 520 74 28	voirie@cheyres-chables.ch
Déchetterie	026 520 74 29	

En cas d'urgence uniquement	026 520 74 47	
-----------------------------	---------------	--

Gérance des bâtiments	Numéro	Mail
Location de salles	026 520 74 20	habitants@cheyres-chables.ch
Gérance, conciergerie - Cheyres	026 520 74 48	
Gérance, conciergerie - Châbles	026 520 74 49	

Services de l'enfance	Numéro	Mail
Crèche - Direction	026 520 74 30	creche@cheyres-chables.ch
Crèche - Groupes Minimus et Maximus	026 520 74 31	
AES - Responsable	026 520 74 33	aes@cheyres-chables.ch
AES - Site Pavillon	026 520 74 34	
AES - Site Appartement	026 520 74 35	
Ecole - Direction	026 520 74 36	dir.ep.cheyres@edufr.ch
Ecole - Site Ecole, Cheyres	026 520 74 37	
Ecole - Site Châbles	026 520 74 38	
Ecole - Site Pavillon, Cheyres	026 520 74 39	

Conseil communal	Numéro	Mail
Monney Fabien, Syndic	026 520 74 40	fabien.monney@cheyres-chables.ch
Rapo Philippe, Vice-syndic	026 520 74 41	philippe.rapo@cheyres-chables.ch
Cornioley Christian, Conseiller communal	026 520 74 42	christian.cornioley@cheyres-chables.ch
Delley Stéphane, Conseiller communal	026 520 74 43	stephane.delley@cheyres-chables.ch
Hayoz Mary-Ann, Conseillère communale	026 520 74 44	mary-ann.hayoz@cheyres-chables.ch
Pochon Bernard, Conseiller communal	026 520 74 45	bernard.pochon@cheyres-chables.ch
Rey Stéphane, Conseiller communal	026 520 74 46	stephane.rey@cheyres-chables.ch

VIE DE LA COMMUNE

DÉCÈS

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Cattin Jean Jacques
Meylan Erna
Ramelet Jean-Jacques
Rapo Colette
Sägesser René

qui nous ont quittés récemment.



NAISSANCES

Bienvenue à ...

Alma	6 juin 2023	fille de Mégane et Micael Soares
Hugo	20 juin 2023	fils de Leïla Meystre et Jimmy Nicolier
Charles	17 juillet 2023	fils de Marie Michel et Sylvain Bernet
Maylone	23 août 2023	fils de Maude et Loïc Marc Rayroud
Laurine	30 août 2023	fille de Aline Cécile Widmer et Julien Henrioud
Hermes	26 septembre 2023	fils de Oana Birovescu et Jimmy Parridet

COMMUNICATION AUX HABITANTS

40 ANS DU TENNIS CLUB CHEYRES-CHÂBLES

Le club de tennis s'apprête à célébrer son 40e anniversaire en grande pompe en 2024. Pour marquer cet événement exceptionnel, le club a pris la décision de mener à bien un projet ambitieux, grâce au soutien précieux de la commune, du Loro-Sport, ainsi que de ses généreux sponsors. En effet, un tout nouveau terrain de padel et la rénovation en profondeur de nos terrains de tennis traditionnels sont au programme.



L'inauguration tant attendue du terrain de padel est prévue au milieu de l'année 2024, et nous sommes impatients de vous y convier. Ce nouveau terrain est une véritable merveille qui sera accessible à tous les membres du club, aux habitants de la commune et aux personnes extérieures. Il offre une occasion exceptionnelle de découvrir et d'apprécier ce sport captivant, à la fois accessible aux débutants et passionnant pour les joueurs expérimentés.

Lors de cette célébration mémorable, nous aurons l'honneur de vous présenter le padel, de vous initier à ses règles et de vous faire vivre des

moments de compétition palpitants. Mais ce n'est pas tout, car nous souhaitons également vous faire redécouvrir le tennis classique, qui fait partie intégrante de notre histoire et de notre identité en tant que club.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour cette occasion spéciale, marquant non seulement quatre décennies de passion pour le tennis, mais aussi le début d'une nouvelle ère avec l'ajout du padel à notre offre sportive. Restez à l'écoute pour plus d'informations sur cette célébration mémorable et préparez-vous à vivre des moments de sport, d'amitié et de partage inoubliables.

REPAS DE SOUTIEN
Du Tennis Club de Cheyres-Châbles

Le 20 avril dès 18h

Fondue chinoise, café, dessert et apéro

60.- adultes, 30.- enfants jusqu'à 12 ans

À la grande salle de Cheyres

Projet de recensement du patrimoine audiovisuel du canton de Fribourg
4.2023-1.2024

VOS ARCHIVES AUDIOVISUELLES



NOUS INTÉRESSENT

→ Projet de recensement du patrimoine audiovisuel du canton de Fribourg
4.2023-1.2024

Vos archives audiovisuelles nous intéressent !

Photographies, films, enregistrements sonores, sur tous types de support (diapositives, plaques de verre, albums, VHS, pellicules, etc.) peuvent présenter un intérêt pour la mémoire collective et le patrimoine cantonal.

Si vous avez conservé de telles archives, participez au projet de recensement du patrimoine audiovisuel fribourgeois en contactant la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Les objectifs de la BCU sont d'identifier les collections audiovisuelles (photo, film et son) connues et inconnues ainsi que de récolter des informations sur leur état de conservation. Ce projet d'envergure nationale est soutenu par Memoriav, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, sur mandat de l'Office fédéral de la culture.

→ Informations et contact

Consuelo Salvadori, BCU Fribourg
consuelo.salvadori@fr.ch
+41 26 305 70 82

Liste des sociétés locales

CHOEUR D'ENFANTS «LES P'TITS BOUCHONS»
M. Bertrand Chanez
Chemin-Neuf 49
1468 Cheyres
bertrand.chanez@gmail.com

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

Mme Mary-Ann Hayoz
Ch. Pré-de-la-Vigne 72
1468 Cheyres
usl.cheyres@gmail.com
ann.freddy.hayoz@bluewin.ch

CHOEUR-MIXTE PAROISSIAL DE FONT-CHÂBLES-CHEYRES

Mme Claudine Balestra
Rte de Béthanie 2
1474 Châbles
claudine.balestra@bluewin.ch

TROUPE MIRABILIS (THÉÂTRE)

Mme Magali Leibzig
Chemin du Vernard 2
1474 Châbles
magbourqui@bluewin.ch

TROUPE DU VIEUX PRESPOIR (THÉÂTRE)

Mme Elodie Poretti
Chemin Sous-le-Moulin 11
1468 Cheyres
elodieporetti@gmail.com

CHOEUR «LA PASTOURELLE»

Mme Laurence Bulliard
Route de la Coulatte 55
1470 Seiry
famillebulliard@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHEYRES

M. David Grossglauser
Route du Port 20
CP 236
1468 Cheyres
bartho@bluemail.ch

TROUPE DES CASTORS (THÉÂTRE)

M. Laurent Pillonel
Route d'Yverdon-les-Bains 341D
1468 Cheyres
laurent.pillonel@netplus.ch

JEUNESSE DE CHEYRES-CHÂBLES

Mme Jade Delley
Route d'Yverdon-les-Bains 330
1468 Cheyres
jade.delley@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHÂBLES

M. Gérard Wyss
Les Carrons 30
1474 Châbles
gerard.wyss@bluewin.ch

JEUNESSE DE FONT-CHÂBLES-CHÂTILLON

M. Eric Lambert
Ruelle du Borgeau 6
1473 Font FR
yoyetjunior6644@gmail.com

LES DIABLOTINS

M. Simon Monney
Rte de Mussillens 4
1474 Châbles
monney.simon@gmail.com

PÉTANQUE

M. Daniel Monney
Ch. de l'Ecole 20
1468 Cheyres
dany.monney@bluewin.ch

UNION SPORTIVE CHEYRES-CHÂBLES-FONT

M. Grégory Mollard
Case postale 2
1468 Cheyres
unionsportive.ccf@gmail.com

SKI-SNOW CLUB

Mme Jocelyne Frey
Les Bossonets 15
1474 Châbles
comite@ski-club-cheyres.ch

TENNIS DE TABLE

M. Christophe Léger
L'Aubépena 25
1489 Murist
cv.leger@bluewin.ch

FI'TONIC CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Mme Sybille Stauffer
Rte de Vaularbel 67
1468 Cheyres
fitonic.gym@gmail.com

GYM-DAMES CHÂBLES

Mme Elisabeth Brasey
Tél +41 (0)79 634 61 77

FESTI'CHEYRES

Association Festi'cheyres
Rue St. Laurent 5
1470 Estavayer-le-Lac
comite@festicheyres.ch

JUMELAGE

Mme Jeannine Guillod
Ch. Des Grèves 20
1468 Cheyres
jeannineguillod@bluewin.ch

TENNIS

M. Sébastien Cantova
Rte de la Chapelle 1
1474 Châbles
scantova@hotmail.com

SKATER-HOCKEY

M. Nicolas Schwab
Av. du Temple 1
1462 Yvonand
cheyresokee@gmail.com

TIR CHÂBLES-CHEYRES

M. Fabrice Monney
Rte de Mussillens 35
1474 Châbles
monneyfa@bluewin.ch

CLUB NAUTIQUE

c/o Martin Strässler
Route du Tivoli 18
1468 Cheyres
info@c-n-c.ch

GYM DES AÎNÉS

Mme Monique Coduri
Rue Clos-d'Avau 3
1468 Cheyres

COMMUNICATION AUX HABITANTS

PÉTANQUE, NOUVEL ÉCLAIRAGE

Le Club de Pétanque de Cheyres remercie le Conseil Communal, par là même la Commune de Cheyres-Châbles pour son précieux soutien financier, lors du changement de l'éclairage des terrains de pétanque. Ces travaux, que nous avons effectués nous-mêmes, ont permis d'améliorer la qualité de l'éclairage lors des parties nocturnes et aussi le confort des habitants voisins des installations. En effet, ils seront moins impactés lors des tournois. De plus, le matériel employé permettra une économie, que nous espérons substantielle, de la consommation électrique.

Encore merci à nos autorités.



COMMUNICATION AUX HABITANTS

CHEYRES A ACCUEILLI LA FÊTE DE DÉMARRAGE DE LA PAROISSE ST-LAURENT ESTAVAYER

Dimanche 17 septembre dernier, plus de 400 fidèles venus des 4 coins de la grande paroisse St-Laurent Estavayer s'étaient donné rendez-vous à la grande salle de Cheyres transformée pour l'occasion en église.

Ils avaient répondu à l'invitation de l'équipe pastorale qui voulait donner le coup d'envoi de la nouvelle année pastorale sur le thème « Jésus, ma soif et ma source ».

Cette messe, célébrée par les abbés Darius et Bernard et animée par une centaine de chanteurs des chorales de la paroisse a été l'occasion pour chacun de renouveler son engagement au nom de sa foi. Un grand apéritif et une soupe de chalet permirent aux personnes présentes de mieux se connaître et fraterniser dans une belle ambiance.

Merci à la commune pour la mise à disposition de la salle !

Gérard Dévaud



Photos: André Bise

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

Messe patronale de la St-Nicolas, église de Cheyres, dimanche 3 décembre à 10h

Messe de Noël, avec les familles, 24 décembre à 17h à l'église de Font

Messe de Minuit, 24 décembre à l'église de Seiry

Jour de Noël, 25 décembre à 10h à l'église de Cheyres

Soyez les bienvenus !

Pour tous renseignements sur la vie paroissiale : <https://paroisse-st-laurent-estavayer.ch/>



COMMUNICATION AUX HABITANTS

Seniors dans les salles de classe

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER



Participez à un projet intergénérationnel qui a du sens !

Seniors dans les salles de classe

Ce projet permet à 3 générations de collaborer ! Il apporte un soutien aux enseignant-e-s : les élèves bénéficient d'une deuxième présence adulte dans la classe et les seniors vivent une expérience enrichissante et des moments de partage.

**Vous aimez le contact avec les enfants ?
Vous avez de la patience et de l'humour ?
Vous désirez partager votre propre expérience de vie ?**

Nous cherchons des seniors prêt-e-s à s'engager dans le projet bénévole et intergénérationnel « Seniors dans les salles de classe »

- Vous êtes présent-e-s dans une salle de classe 1 à 2 fois par semaine
- Vous participez aux activités de la classe (se changer, lire, dessiner, bricoler...) avec des enfants de 4 à 6 ans (1^{re} à 2^e HarmoS)*
- Vous signez une convention de bénévolat qui vous assure et vous garantit un suivi par Pro Senectute Fribourg

Vous souhaitez participer au projet ? Contactez-nous !

Pour plus d'informations sur le projet « Seniors dans les salles de classe » :

* possibilité de travailler avec des enfants plus âgé-e-s mais cela dépend de la demande des enseignant-e-s



fr.prosenectute.ch/fr/activites/seniors-dans-les-salles-de-classe.html



ETAT DE FRIBOURG
STANT FRIBOURG
www.fr.ch

Avec le soutien de la DFAC
et de la DSAS

Intérêt? Questions ?

Sari Amstutz
Cheffe de projets
Pro Senectute Fribourg
026 347 12 40
sari.amstutz@fr.prosenectute.ch

www.fr.prosenectute.ch

ERRATUM

Contrairement à ce qui a été publié dans l'Info Senior +, les cours de gymnastique pour Seniors ont toujours lieu le **mardi de 16h à 17h** à la salle de Cheyres.



COMMUNICATION AUX HABITANTS



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence
Cousset	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} vendredi du mois, le matin
		12 janvier 9 février 8 mars
		12 avril 10 mai 14 juin
		12 juillet 9 août 13 septembre
		11 octobre 8 novembre 13 décembre
Domdidier	Le Saugy 2	Le 2^{ème} mardi du mois, le matin et le 4^{ème} jeudi du mois, l'après-midi
		9 et 25 janvier 13 et 22 février
		12 et 28 mars 9 et 25 avril
		14 et 23 mai 11 et 27 juin
		9 et 25 juillet 13 et 22 août
		10 et 26 septembre 8 et 24 octobre
		12 et 28 novembre 10 décembre
		Estavayer-le-Lac
Centre de puériculture de la Broye Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer-le-Lac rez-de-chaussée		Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83



CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

APPEL À LA POPULATION

F. Fischer, historien, mène une recherche sur la villa romaine de La Baumaz afin de concevoir un panneau d'information pour Cheyres-Châbles-Tourisme. Il est à la recherche d'informations et d'objets en provenance de ce site. En effet, des fouilles ont été effectuées à deux reprises (1778 et 1911). La dernière campagne avait été organisée par le curé de Cheyres avec le concours de la société des jeunes gens de la Commune.

Des fragments de mosaïque et des objets ont été rapportés. Dès lors, il est possible que l'un de vos ancêtres ait déposé un objet aujourd'hui conservé dans votre grenier et qu'il provienne de cette campagne de fouilles ou ait été découvert à un autre moment. De même, si vous avez des photographies des fouilles dans de vieux albums de famille ou que votre maison comporte des réemplois provenant de bâtiments romains (tambour de colonne par exemple), merci de contacter F. Fischer.

Toute information sera la bienvenue. D'avance merci pour votre collaboration.
Contact : F. Fischer 076 391 68 82 (tous les jours dès 17 heures).



Image : fragment de mosaïque provenant du site conservé au Musée d'Yverdon et Région (photo F. Fischer).

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

ARTICHOKE – ITINÉRAIRE D'ART URBAIN

Vous aurez tous vu la fresque intitulée «**Animaux de la Cariçaie**» sur les 4 façades de la station de pompage en Crevel terminée début octobre.



Une glycine viendra compléter le tableau. En grandissant, la plante sera palissée sur deux faces. L'œuvre deviendra vivante et changera de couleurs avec les saisons.

Toutes nos félicitations à Isabela Pillonel, artiste de Cheyres, pour sa réalisation.

L'œuvre est financée à parts égales par la Commune et Cheyres-Châbles-Tourisme.



Les 2 soirées organisées pour la première fois cet été ont rencontré un joli succès. Plus de 200 spectateurs, venus avec leurs chaises et transats à la plage de Cheyres, ont pu voir ou revoir « Rien à déclarer » sous un beau ciel étoilé.

CINÉMA EN PLEIN AIR SUR ÉCRAN GÉANT

A Châbles, derrière la salle communale, le vent et la pluie ont sévi juste avant la projection. Le ciel couvert et la fraîche soirée n'ont pas empêché une centaine de personnes de se déplacer pour regarder « Intouchables ».

Cheyres-Châbles-Tourisme remercie le Ski-Snow Club en charge des rafraîchissements et snacks, ainsi que la Commune pour sa contribution financière

Pour 2024, l'association ADN projet propose de nouveaux films. Deux nouvelles soirées sont prévues dans notre commune les samedis 20 juillet et 3 août.



CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

MARCHÉ ARTISANAL ET BRUNCH À LA FERME « LES TIERDZOUS » À CHÂBLES

La 17ème édition du marché de l'artisanat et du terroir aura lieu :

**Le samedi 29 juin 2024 de 9h à 17h
suivi d'un brunch**

Le dimanche 30 juin de 9h30 à 14h

La famille Wyss, Cheyres-Châbles-Tourisme et l'amicale des pompiers de Châbles se réjouissent de vous accueillir pour ces journées.

Pour vous inscrire pour tenir un stand au marché, il vous suffit d'écrire à info@cheyres-chables-tourisme.ch



BALADE GOURMANDE 2024 – LES SAVEURS DE SAINT-MARTIAL

En collaboration avec le Jume-lage, CCT concocte une nouvelle balade gourmande pour faire découvrir les saveurs de Saint-Martial.

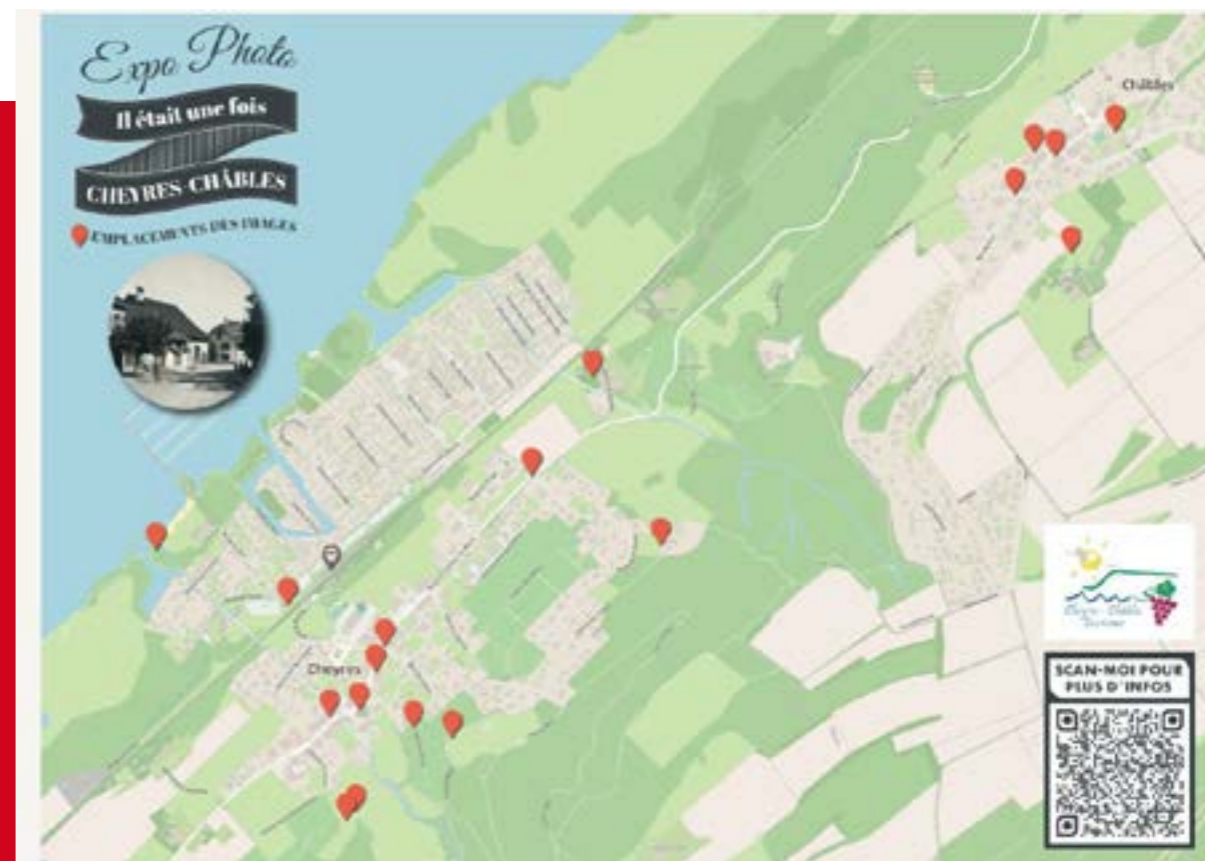
Réservez déjà le samedi 17 août 2024 pour venir régaler vos papilles.



BALADE

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

EXPO PHOTO ET SENTIER AGRICOLE



Pour encore mieux renseigner nos visiteurs sur ces deux parcours thématique, CCT a installé ces deux panneaux derrière la salle communale de Châbles ainsi qu'à Cheyres, sous la gare et devant la grande salle. Le QR code permet de télécharger le flyer.





ASSOCIATION TOURISTIQUE DE LA BROYE ATB

En date du 15 juin 2023, les communes ont approuvé les statuts de la nouvelle Association Touristique de la Broye. Avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2022 de la loi sur le tourisme, une réorganisation au niveau régional était nécessaire.

Le comité est constitué de représentants d'AscoBroye, des communes d'Estavayer, Cheyres-Châbles, Portalban et Gletterens ainsi que des Présidents de Portalban Tourisme, de Cheyres-Châbles-Tourisme, d'Estavayer et environs, de l'Association du site de l'Abbatiale, de FestiCheyres et du directeur Hôtel et restaurant Le Rive Sud.

Le comité se réunit 4 à 5 fois par an pour discuter des orientations touristiques de la région et pour coordonner le développement d'infrastructures et de produits touristique. Il est important de parler d'une même voix pour l'essor du tourisme dans le district de la Broye.



Vous aimez nos activités ?

Soutenez-nous en devenant membre de notre association et en vous acquittant d'une modeste cotisation annuelle de 20 francs.

IBAN: CH48 0900 0000 1700 5347 4

La troupe de théâtre Mirabilis revient « brûler les planches » de la salle communale de Châbles pour la 2ème année consécutive ! C'est avec un immense plaisir que nous vous présenterons notre tout dernier spectacle :

« Silence, on tourne ! »

une comédie de Patrick Haudecoeur et Gérald Sibleyras

les 19, 20, 25, 26, 27 janvier et 1, 2 février 2024

Réservations dès le 3 janvier 2024:

www.theatremirabilis.ch ou au 077 507 98 27



Cela faisait plus de trois ans que les Castors n'étaient pas remontés sur scène...

La crise Covid passée, c'est plus motivée que jamais que la Troupe de théâtre s'apprête à vous présenter son nouveau spectacle : Du sang dans le potage.

Une maison de retraite en apparence ordinaire devient le théâtre d'un meurtre sanglant. Crime passionnel ? Chantage ayant mal tourné ? Bien mal qui pourra en deviner la fin !

Des jeunes, des moins jeunes, des anciens, des tout neufs, ... une belle brochette de comédiennes et comédiens se réjouit de vous accueillir, à la salle communale de Châbles, les

vendredi 22, samedi 23, dimanche 24, jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 mars 2024

ouverture des portes à 19h, début du spectacle à 20h – dimanche à 15h00

La Troupe vous invite également à partager une fondue au fromage, le jeudi 28 mars dès 18h00 (réservation obligatoire pour le repas – possibilité de voir le spectacle sans le repas)



MANIFESTATIONS

LA PETITE HISTOIRE DE LA TRADITIONNELLE SOUPE DU NOUVEL AN

Monsieur Stéphane Pignolet, habitant de Cheyres, partageait avec ses amis « la soupe du Chalet » avant de se rendre au bal du Nouvel An.

Très vite, cette soirée est devenue populaire, le nombre d'amis pour manger la soupe a nécessité un autre lieu qu'une salle à manger. La commune fût sollicitée et elle mit à disposition le sas d'entrée de la salle communale.

Au fil des ans la « louche » est passée par divers organisateurs, toujours bénévoles, continuant à œuvrer afin que perdure ce moment de partage et de convivialité.

Chaque soir du 1er janvier, la soupe continue d'être servie dans la grande salle communale. Les quelques participants (150-180) sont heureux de se retrouver en famille, avec leurs amis, ou voisins, se souhaitant plein de bonnes choses pour cette nouvelle année.

Vous l'aurez compris... l'organisation de cette soirée, devenue incontournable depuis près de 40 ans, perdure grâce à des personnes bénévoles motivées à reprendre la louche et à œuvrer pour le bon déroulement de cette soirée festive.

Une boîte pour récolter des dons est à disposition. Après déduction des achats de matières premières, nécessaires à l'élaboration de la soupe, le solde est distribué à une association régionale.

Vous aussi pouvez donner quelques heures de votre temps pour participer à ce moment de convivialité, il suffit de vous annoncer auprès des personnes qui sont au comptoir de la cuisine, elles vous renseigneront avec plaisir.

Rosmarie



Soupe du Nouvel-An

Nous sommes heureux de vous convier à la traditionnelle soupe, le

1er Janvier 2024

Dans la grande salle de Cheyres
À partir de 17h00 jusqu'à 21h00

Bénéfice en faveur de l'

Association Porte Bonheur
à Yverdon-les-Bains



La soupe du Nouvel An est une tradition bien appréciée dans notre commune.
Pour continuer à la faire vivre nous avons besoin d'aide ! En particulier le 31 dès 09h00 pour mettre la salle en place
Et le 1er pour ranger la salle après 21h00.
Merci de vous annoncer au
079 714 72 37 ou 078 835 69 90

MANIFESTATIONS



Pâques Festive

Samedi 30 mars 2024

A CHÂBLES

8ème Chasse aux œufs dans la forêt du Lazé

Organisée par l'Amicale villageoise de Cheyres-Châbles

10h00 : Début de la chasse aux œufs par catégorie d'âge

12h00 : Repas vendus sur place sous une cantine

13h30 : Tombola

Inscription : CHF 5.00 par enfant
Réservation : jusqu'au **17 mars 2024** au 079 414 03 59

Venez nombreux et n'oubliez pas votre panier !

Pour toutes questions, donations ou intérêt à donner un coup de main, contactez Séverine Pillonel Pittet
au 079 414 03 59

MANIFESTATIONS

CAMPAGNE STOP SUICIDE 2023 : PAROLE AUX JEUNES !

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE a lancé sa campagne #LÀPOURTOI2023 pour déstigmatiser le recours aux ressources professionnelles d'aide auprès des jeunes.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateur.rice.s de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains de ces témoignages seront prochainement partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

En plus de sa campagne, STOP SUICIDE continue d'organiser tout au long de l'année des représentations de sa pièce de théâtre « NOUS » sur la prévention du suicide en collaboration avec la troupe de jeunes comédien-ne-s ANOU.



Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et toutes les informations sur les événements sur Instagram, YouTube et stopsuicide.ch !

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



Site internet communal www.cheyres-chables.ch onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial www.saint-martial-gard.fr

Soutien à l'Association du Jumelage, par le compte de Postfinance 17-585152-3 MERCI

JUMELAGE



PETITE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2023

Cette année, le jumelage a proposé à la population 3 rencontres en toute simplicité et convivialité, au point de vue du Crêt à Châbles le 16 juin, à la plage de Cheyres le 18 août et à la Sapinette le 11 novembre. Les buts étaient de faire découvrir ou redécouvrir ces 3 lieux de la commune aux habitants de Cheyres-Châbles, rencontrer de nouvelles personnes et surtout passer de chouettes moments de partage. Ces 3 moments ont été très appréciés.

Nous nous sommes rendus à St-Martial du 3 au 5 novembre et avons à nouveau été accueillis chaleureusement pour passer de jolis moments de partage avec les habitants. Nous avons également rencontré le comité de la Brasucade et fixé plusieurs événements à venir.

Nous pouvons déjà vous annoncer qu'une cinquantaine de nos amis Cévenols viendra passer quelques jours dans notre commune du 17 au 20 mai 2024. Pour se faire nous sommes à la recherche de logeurs. Si vous avez un ou plusieurs lits à disposition et que vous êtes disponibles à accueillir un ou plusieurs St-Martialais, veuillez svp nous contacter par e-mail à l'adresse jumelage2000@hotmail.com ou par téléphone au 079 318 10 81.

Le 25ème anniversaire du Jumelage a été fixé du 7 au 9 juin 2025 à St-Martial. Plus d'informations suivront.

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 14 mars 2024 à 19h30 à la salle communale de Châbles.

Au plaisir de vous revoir !

DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES

MEMENTO



Horaires automne/hiver
du lundi 30 octobre 2023 au samedi 31 mars 2024

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	



Horaires printemps/été
du lundi 1^{er} avril 2024 au samedi 26 octobre 2024

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Vendredi 8 décembre 2023 - Immaculée Conception

Lundi 25 décembre 2023 - Noël

Samedi 30 décembre 2023 - Veille de Fête

Lundi 1^{er} janvier 2024 - Jour de l'An

Vendredi 29 mars 2024 - Vendredi-Saint

Lundi 1^{er} avril 2024 - Lundi de Pâques

Lundi 20 mai 2024 - Lundi de Pentecôte

Horaires d'ouverture de la benne des ordures ménagères : tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



En complément de la compostière « Le Péchau » à Châbles, prévue pour le dépôt du gazon et des branches, une benne est mise à disposition à la déchetterie de Cheyres pour recevoir vos déchets verts d'au maximum le volume d'un coffre de voiture.

Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



Administration communale

Nouveaux horaires

dès le 1^{er} janvier 2024 :

Lundi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Jeudi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 18h00

Vendredi : Fermé

PROCHAINE ÉDITION

PRINTEMPS
2024

Adresse de contact :

Administration communale
1468 Cheyres

conseil@cheyres-chables.ch

Nouveaux numéros

dès le 1^{er} janvier 2024

Voir page 11